

Mais avant de vous raconter les exploits des croisés, laissez-moi, mes enfants, vous parler d'une grande et belle institution qui florissait alors partout et qui est bien propre à exciter votre intérêt : la chevalerie. Elle est intimement liée à l'histoire des croisades ; elle a répandu sur le moyen âge l'éclat le plus brillant ; elle a inspiré les poètes, charmé l'imagination, entretenu dans les âmes les nobles traditions de l'honneur et du courage.

La chevalerie était une sorte de vaste association qui avait ses lois particulières. Les récipiendaires étaient tenus de les observer, sous la foi du serment, et celui qui se parjurait était déclaré félon et dégradé.

La cérémonie de réception d'un chevalier était auguste et solennelle ; la religion la consacrait, car la chevalerie est fille du christianisme. Lisez tous les grands historiens : ils vous diront que c'est la foi chrétienne qui montrait aux chevaliers l'idéal du devoir.

Les jeunes gens qui étaient admis à devenir chevaliers, faisaient ce qu'on appelait la veillée des armes. Purifiés de corps par le bain et d'âme par les sacrements, ils observaient un jeûne rigoureux de vingt-quatre heures et passaient la nuit en prières dans l'église où devait avoir lieu leur réception. A l'aube du jour solennel, on revêtait le temple des plus beaux ornements ; souvent des fleurs en jonchaient le sol ; les cierges s'allumaient partout ; et dans les cassolettes d'or l'encens le plus pur se consumait, élevant vers l'autel ses légères spirales de fumée bleuâtre et répandant son parfum. L'église se remplissait d'une assistance choisie ; les prêtres officiants célébraient le sacrifice. Ensuite, on revêtait le jeune homme de l'équipement complet du chevalier : haubert ou cotte de mailles, éperons, cuirasse, brassards, gantelets. Il ceignait l'épée et, accompagné de ses parrains, il s'approchait du seigneur qui devait l'armer chevalier et qui recevait son serment, puis lui donnait l'accolade : trois coups de plat d'épée sur l'épaule ou sur la nuque, suivis de l'embrassement.

Les dames ou demoiselles présentes se faisaient honneur de présenter

au nouveau chevalier le casque, la lance, l'écusson. Puis, à la porte de l'église, on lui amenait son coursier, qu'il montait aussitôt.

Les principaux serments d'un chevalier consistaient à jurer fidélité à Dieu et au prince, protection aux faibles, respect à toutes les lois de l'honneur.



67. — Un noble armé chevalier.
Een edelman tot ridder geslagen.

CENT
RÉCITS
PAR
WENDELEN

LEBÈGUE & C^{ie}
BRUXELLES



L'UNION FAIT LA FORCE



ORIGINES, DESCRIPTION ET HISTOIRE
DES
PRINCIPALES VILLES DE LA BELGIQUE

CENT
RÉCITS

D'HISTOIRE NATIONALE
PAR
M. WENDELEN



J. LEBÈGUE & C^{ie} ÉDITEURS
BRUXELLES



COLLECTION NATIONALE

CENT RÉCITS

D'HISTOIRE NATIONALE

PAR

M. WENDELEN

ILLUSTRÉ DE NOMBREUSES GRAVURES



BRUXELLES

J. LEBÈGUE ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

46, RUE DE LA MADELEINE, 46